

Question de rhétorique : l'exténuation ou le « jeune homme » et la décapitation

TRIBUNE PROFESSIONS

Publié le 22/10/2020

François Martineau

*Avocat à la Cour - Associé
gérant du Cabinet Lussan*

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » écrivait Albert Camus. Une façon de mal les nommer est d'utiliser un mot qui en minore le sens. En rhétorique, cela s'appelle l'exténuation. Les explications de François Martineau, avocat à la cour et auteur du « Petit traité d'argumentation judiciaire et de plaidoirie ».



Photo : ©AdobeStock/Talon

Il y a des moments dans l'histoire où les sociétés n'osent même plus nommer correctement les maux qu'elles endurent et dont elles risquent de mourir : ainsi, aujourd'hui, la violence n'est pas niée, car une telle négation contredirait l'évidence, mais déniée... et ce, par exténuation, procédé rhétorique classique.

Un bien attendrissant « jeune homme »....

L'exténuation est une figure de style qui, avec son contraire l'hyperbole, a pour fonction de faire varier l'intensité d'un propos ou d'une idée.

Le mot, alors, dans le cas de l'exténuation minore la réalité qu'on ne veut ni ne peut désigner avec justesse. Ainsi certains journalistes n'ont pas hésité à parler de ce « jeune homme » qui a décapité un professeur devant un collègue ; ainsi, un lieutenant-colonel abattu dans une prise d'otage sera, dit la plaque qui entend rappeler le souvenir de ses actes, « la victime de son héroïsme » plutôt que de l'avoir été de balles tirées par un terroriste déterminé à tuer ; ainsi les comportements délictueux, vols ou violences, seront désignés comme des incivilités...

L'exténuation (dont l'autre nom pourrait être l'euphémisme), dans la communication moderne, véhicule trop souvent un sophisme bien connu, celui qui consiste à qualifier par une expression vraie seulement à certains égards, un phénomène dont on voudrait que le mot choisi le qualifie de façon générale.

Et s'il est vrai que l'assassin de Samuel Paty est un jeune homme, le fait de le désigner de prime abord comme tel tend à dissoudre la gravité de l'acte commis dans le caractère presque attendrissant de l'expression.

Devant nos yeux se produit de la sorte une minimisation par le vocabulaire qu'accompagne le plus souvent dans un deuxième temps une autre stratégie, celle de l'atténuation des conséquences d'un acte et de la responsabilité de son auteur, le mot choisi comportant en effet en lui-même l'énoncé d'éventuelles circonstances atténuantes ...

Préparer le temps de la contre-accusation

Le mot peut enfin induire une troisième stratégie, celle de la contre-accusation, autre lieu argumentatif qui consiste à rejeter sur le compte d'autrui ce que l'on sait être de son propre tort : c'est la métastase, ou l'inversion rhétorique, figure de pensée très utilisée dans la communication contemporaine...

Illustration d'un tel schème argumentatif : si ce jeune homme a fait ce qu'il a fait, c'est non seulement parce qu'il n'avait pas été formé par nos institutions, mais encore que celles-ci ne respecteraient pas, de leur côté, le principe de laïcité !

Sans doute eût-il fallu, comme on l'a vu sur certaines pancartes aperçues lors des manifestations d'hommage postérieures au meurtre, apprendre à l'assassin le respect de la vie humaine et de la liberté d'expression en même temps que « le sens des nuances »...

Encore une fois, affirmons le : nos démocraties ne pourront l'emporter sur le terrorisme et la subversion des valeurs qu'il tente d'imposer qu'à la condition de se battre aussi sur les mots et leur sens !

Souvenons-nous que ce sont les mots et le syllogisme qui ont tué Socrate, autant que la ciguë !

* Dalloz, 8 ème édition 2019.